PROJET PROFESSIONNEL PLUS

INSTITUT DE FORMATION DES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE

53 Avenue du Général de Gaulle

B.P. 90 402 – 97329 CAYENNE

Tél. : 05 94 28 44 35 – Fax : 0594 30 52 46

Mail : accueil@projetproplus.fr – Site : www.projetproplus.fr

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE

PROJET PROFESSIONNEL PLUS
INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
Liberté Égalité Fraternité

Direction générale de la cohésion et des populations (DGCOPOP)

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Année 2024

Dates des épreuves de sélection

Les épreuves de sélection se limitent à une sélection sur dossier et un entretien oral sur la base du projet professionnel.

Dates	
Ouverture de l'inscription	**Lundi 05 février 2024**
Date limite du dépôt du dossier	**Vendredi 31 mai 2024**
Entretien	**Lundi 01 juillet au Vendredi 05 juillet 2024**
Résultat d'admission	**Vendredi 26 juillet 2024**
Rentrée scolaire	**Lundi 06 janvier 2025**

ORGANISME DE FORMATION

Raison Sociale : PROJET PROFESSIONNEL PLUS
Représentant légal : Marie-Annick LEMKI
Adresse : 53 Avenue du Général de Gaulle - BP 90402
Téléphone : 0594 28 44 35
N° de SIRET : 435 190 830 000 32

Type d'établissement : SARL
En qualité de : Directrice
Ville : 97329 Cayenne CEDEX
E-mail : accueil@projetproplus.fr
Code APE : 7022Z

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Durée de la formation :

- 1540 heures
  - Sur un an pour la formation en initiale
  - Sur 18 mois pour la formation en apprentissage

- **Enseignement en institut de formation :**
  22 semaines, soit 770 heures ;

- **Enseignement en stage clinique :**
  22 semaines, soit 770 heures.

Dates de la formation :

- Début de la formation : **06 / 01 / 2025**
- Fin de la formation : **05 / 12 / 2025 pour la formation initiale**
  26/06/2026 pour la formation en apprentissage

Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 14h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 13h00
Soit 8h	Soit 8h	Soit 6h00	Soit 8h	Soit 5h00

Public visé, prérequis :

- Avoir réussi aux examens de sélection d'entrée en formation

- Être titulaire du B1

MOYENS PRÉVUS

- **Moyens pédagogiques**
  - Documentation remise au stagiaire
  - Support de cours mis sur la plateforme Mykomunote
  - Mise en situation professionnelle
  - Travaux pratiques
  - Simulations

- **Moyens techniques**
  - Ordinateurs
  - Vidéo projecteur
  - Imprimante laser couleur, scanner
  - Tableau numérique

- **Moyens d'encadrement**
  - Cadre de santé puéricultrice, Expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine de la puériculture
  - Cadre de santé formatrice puéricultrice ; expérience professionnelle de plus de 20 ans dans le domaine de la puériculture
  - Cadre hygiéniste ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier
  - Formateur infirmier ; expérience professionnelle de plus de 40 ans dans le domaine hospitalier

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

- **Suivi de l'exécution**

  - Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
  - **La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.**

- **Sanction**

  - Le diplôme peut s'acquérir soit par le suivi et la validation de l'intégralité de la formation, en continu ou en discontinu, soit par le suivi et la validation d'une ou de plusieurs unités de formation (module et stage) correspondant à une formation complémentaire en fonction des modes d'accès au diplôme.

OBJECTIFS

- Donner les enseignements théoriques et pratiques au stagiaire pour lui permettre de valider les huit modules de la formation.
- Former des professionnels au métier d'auxiliaire de puériculture.

CONTENU DE LA FORMATION

L'enseignement en Institut comprend 10 modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

Module 1	L'accompagnement de l'enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AP)	**147 heures**
Module 1 Bis	Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (Modules spécifique AP)	**28 heures**
Module 2	Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AP)	**21 heures**
Module 3	Évaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AP)	**77 heures**
Module 4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AP)	**154 heures**
Module 5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	**35 heures**
Module 6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	**70 heures**
Module 7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	**21 heures**
Module 8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	**35 heures**
Module 9	Traitement des informations	**35 heures**
Module 10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risque	**70 heures**
Suivi pédagogique individualisé des apprenants		**7 heures**
Travaux personnels guidés (TPG)		**35 heures**
Accompagnement Pédagogique Individualisé		**35 heures**

DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

- Coût de l'inscription au concours : **00,00 Euros (zéro euros)**

Le coût de l'inscription au concours est gratuit.

Date limite du dépôt du dossier :

Vendredi 31 mai 2024

BIEN CONTRÔLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE

À L'ADRESSE SUIVANTE PAR VOIE POSTALE :

PROJET PROFESSIONNEL PLUS

(CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE)

B.P. 90 402

97329 CAYENNE CEDEX

« PAS D'ENVOI EN RECOMMANDÉ ! »

FRAIS DE SCOLARITÉ

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

11 550 € (Onze mille cinq cent cinquante euros)

- **Pour les demandeurs d'emploi** : Se rapprocher de Pole Emploi et consulter votre compte CPF.

- **Pour les candidats salariés :** Possibilité de prise en charge des frais pédagogiques totale ou partielle (Prise en charge par l'employeur ou l'OPCO) en **CPF** ou en **CPF** de transition**. <u>La demande doit être faite auprès de l'OPCO dès l'inscription au concours.</u>**

- Si le candidat ne bénéficie d'aucun financement ou d'un financement partiel, il peut bénéficier d'un échéancier. **Le coût pédagogique doit être réglé en totalité avant la fin de la formation (un chèque de caution sera demandé).**

Toute présentation au jury de Certification du diplôme d'État est conditionnée par l'acquittement total des frais pédagogiques.

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2024

POUR LE DOSSIER ADMINISTRATIF :

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ La photocopie d'une pièce d'identité en couleur (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Une photocopie des diplômes en couleur
- ☐ Ou la copie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- ☐ Une copie de l'attestation de sécurité sociale
- ☐ Ou les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- ☐ Et, le cas échéant, uniquement pour la rentrée de janvier 2025, une attestation de suivi de préparation au concours d'auxiliaire de puériculture au cours de l'année 2023-2024.
- ☐ Pour les ressortissants hors union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B1 et un titre de séjour valide pour toute la période de la formation.
- ☐ Possibilité de joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive…) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture.
- ☐ 1 Photo d'identité récente à coller sur la fiche d'inscription.

POUR LE DOSSIER DE SELECTION :

Le candidat doit rédiger un dossier de projet professionnel **anonyme** qui se compose :

- D'un curriculum vitae à jour **anonyme** précisant le déroulement de carrière, les formations et diplômes
- Une lettre de motivation manuscrite, **anonyme***
- Un document manuscrit relatant, à votre choix, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages, **anonymes*.** Ce document doit être **anonyme* (pas de signature, pas d'initiales).**

***Afin d'assurer l'équité entre tous les candidats, les éléments fournis au jury (Lettre de motivation, Curriculum vitae et projet professionnel) devront être strictement anonymes.**

Tout document comportant un signe distinctif permettant de reconnaître le/la candidat.e, ne sera pas présenté au jury et le dossier se verra automatiquement écarté du concours.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

PROJET PROFESSIONNEL PLUS

PROJET PROFESSIONNEL PLUS
INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

« Concours Auxiliaire de puériculture »

Coller la photo

☐ Mme ☐ M.

Nom de famille : …… Prénom : ……

Nom de jeune fille : …… Né(e) le : …… Lieu : ……

Nationalité : …… Portable : ……

N° de pièce d'identité : …… Date de validité :……

Adresse : ……

Code postal : …… Ville : ……

E-mail : ……@……

Diplôme le plus élevé :……Année d'obtention : ……

N° de sécurité sociale : ……

Personne à contacter en cas d'urgence : …… Tél :……

Organisme financeur :…… ……

Votre situation : Salarié : ☐ Agent public ☐ Demandeur d'emploi ☐ RSA ☐

Situation personnelle : Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Autre :……

Porteur de handicap : Oui Non

Si oui, un entretien individuel sera fixé avec le directeur de la formation pour organiser les conditions d'accueil et de suivi de la formation.

Lu et approuvé

Signature / Date

PROJET PROFESSIONNEL PLUS

PROJET PROFESSIONNEL PLUS
INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (NE RIEN INSCRIRE)

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ Curriculum vitae à jour, **anonyme***
- ☐ Une lettre de motivation manuscrite, **anonyme***
- ☐ Un document relatant votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Anonyme*(pas de signature, pas d'initiale)**
- ☐ Une photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Une photocopie des diplômes en couleur
- ☐ Copie des résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- ☐ Attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs).
- ☐ Attestation de suivi de préparation aux épreuves de sélection
- ☐ Attestation de niveau de langue requis B1
- ☐ Candidat titulaire du diplôme d'Etat d'AS / AVS / AMP / AES
- ☐ Candidat titulaire du ☐ CAP AEPE ☐ BAC ASSP
- ☐ Justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive…)
- ☐ Copie de l'attestation de sécurité sociale
- ☐ 1 Photo d'identité récente
- ☐ Paiement des droits d'inscription : ☐ CB ☐ CHQ ☐ ESP

- ☐ Date d'expédition du dossier d'inscription par le candidat :……/……../2024
- ☐ Date de réception du dossier d'inscription à l'IFAP /PPPlus :……/……../2024
- ☐ Dossier complet accepté
- ☐ Dossier incomplet rejeté

AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

OBJET :

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2024, sur le site internet du Centre de Formations de Projet Professionnel Plus (PPPlus).

Je soussigné(e),

- ☐ Monsieur
- ☐ Madame

Nom :…….Prénom : …….

Candidat (te) au concours d'entrée en formation d'Auxiliaire de Puériculture, session 2024, promotion 2025,

- ☐ Autorise
- ☐ N'autorise pas

Le Centre de Formation PPPlus, à publier mes résultats du concours d'entrée en formation d'Auxiliaire de Puériculture sur leur site internet.

Rappel :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de PPPlus.

Signature

Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.

Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement,

D'absence, de maladie ou d'échec au concours, etc.

Possibilités de facilités de paiement

Toutefois, la formation doit-être réglée en tout ou partie dès le début de la formation.

Au cas contraire, le dossier d'inscription se verra refuser.

Contenu du dossier à apporter

Fiche d'inscription **+** pièce à fournir + Frais d'inscription+ règlements + Chèque de caution du montant total de la formation.

Bien contrôler votre dossier avant de nous le déposer

Tout dossier d'inscription incomplet se verra refusé